

LEPTOSPIROSE



Il s'agit d'une **maladie bactérienne** de type zoonose.

Elle **se transmet à l'homme par contact de la peau lésée ou muqueuse** avec de l'urine d'animaux porteurs de l'infection ou d'un environnement contaminé.

Les principaux réservoirs sont **les rongeurs** ; en particulier le rat.



EXPOSITIONS À RISQUES

Professionnel

- Personnel militaire
- Agriculteur
- Éleveurs
- Vétérinaires, personnel en animalerie
- Égoutiers
- Travailleurs en abattoir
- Horticulteur, activité agricole
- Piégeurs
- Étude de cours d'eau

Personnel

- Kayaking, baignade d'eau douce, pêche en eau douce...

SYMPTÔMES

Phase 1 ou initiale

- **Incubation : 4 à 14 jours**
- Manifestations cliniques :
 1. Fièvre élevée > 39°C d'apparition brutale
 2. Douleurs musculaires
 3. Asthénie (fatigue intense)
 4. Céphalées

Phase 2 ou l'état

- **4-5 jours après les premiers signes**
- Possibles implications pouvant entraîner une hospitalisation :
 1. Atteinte rénale
 2. Hémorragie (saignement de nez, pétéchies,...)
 3. Insuffisance respiratoire
 4. Atteinte hépatique (ictère)
 5. Myocardite
 6. Méningite

MORTALITÉ

- 5 à 30% pour les formes graves
- > 10% si atteinte rénale
- > 50% si atteinte pulmonaire avec hémorragie (hémoptysie)

PRÉVENTION



Porter
des gants



Mettre
des bottes



Ne pas
toucher



Protéger
les plaies



Un vaccin existe pour les populations à risques : le schéma vaccinal se compose de **3 injections** suivies d'un **rappel tous les 2 ans**.



Depuis le 24 août 2023 la **leptospirose** rejoint la liste des **maladies à déclaration obligatoire**.



PLUS D'INFOS

[Centre National de Référence de la Leptospirose](#) | Institut Louis Pasteur

Pour accéder au site de [Santé Publique France](#), scannez le QR code

